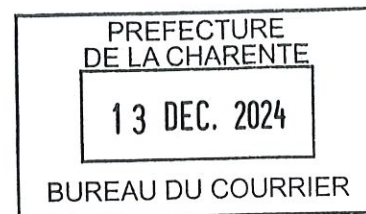


la **Citô** internationale de la bande dessinée et de l'image



Délibération No.27-2024

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 5 juillet 2024

Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi 10 décembre 2024

étaient présents

Au titre de l'État

- . Mme Nathalie Clarenc, secrétaire générale adjointe, représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président
- . Mme Hélène Gingast, conseillère

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . Gérard Lefèvre, maire adjoint
- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot
- . M. Jean Philippe Martin

Personnalité Qualifiée

- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée

Avaient donné pouvoir

- . Mme Maylis Descazeaux représentant la DRAC Nouvelle-Aquitaine avait donné pouvoir à Mme Nathalie Clarenc représentant de M. Le Préfet.
- . M. Jean François Dauré, représentant le Département de la Charente avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian représentant le Département de la Charente.
- . Mme Martine Pinville, Conseillère représentant la Région Nouvelle Aquitaine avait donné pouvoir à Mme Hélène Gingast représentant le Département de la Charente.

Étaient excusés

- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . M. Frédéric Defaccio, directeur des arts et de la culture, Ville d'Angoulême
- . M. Jacques Deville, conseiller livre lecture, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine

M. Thomas Schnabel, directeur de la culture et de la politique de l'image,
GrandAngoulême

. M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paerie Départementale de la Charente

Cité de la BD

. M. Vincent Eches, directeur général

. Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe

. M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général

. Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

. Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine

. Mme Elizabeth Douzille, Directrice de la culture et du patrimoine, Région Nouvelle
Aquitaine

présents : 9

pouvoir : 3

votants : 12 (sur 13 membres)

Délibération No.27-2024

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 5 juillet 2024

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

➤ Exposé des motifs

La commission a examiné **44 dossiers** au cours de sa **session du 5 juillet 2024** dont cinq demandes de renouvellement, cinq demandes d'anciens résidents, trente-et-une nouvelles candidatures, et trois dossiers pour le partenariat avec la Société AC/E.

Profil des candidatures :

- Trente-quatre candidatures concernent des projets de bande dessinée, et dix des projets d'animation.
- Les nouvelles candidatures et demandes d'anciens résidents proviennent, pour la France d'Angoulême, Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Bourge, Crazannes, Eaubonne, Juvigny, Magnac-sur-Touvre, Paris, Saint-Andéol-de-Vals, Strasbourg ; et, pour l'international, d'Allemagne, Argentine, Canada, Chili, Congo, Corée du Sud, Estonie, Espagne, Etats-Unis, Italie, Kazakhstan, Turquie, Uruguay.
- La Cité a reconduit son partenariat avec la **Société nationale pour l'action culturelle** qui finance annuellement la venue d'un·e auteur·ice de bande dessinée. Le/la lauréat sera accueilli·e en résidence de janvier à juin 2025.

Au cours de cette commission **17 dossiers** ont été **acceptés** (dix admissions, quatre renouvellements, deux anciennes résidentes, un dossier pour le partenariat avec AC/E), **26 dossiers** ont été **refusés** et **1 dossier ajourné**.

Liste des candidats acceptés :

Nouvelles candidatures

- ✓ AMSALLEM Luka (Angoulême)
- ✓ DYAKOV Anton (Kazakhstan)
- ✓ GAVIRIA SILGUERO Paola (Argentine)
- ✓ LIU Yun (Chine)

- ✓ MUN Jeongin (Strasbourg)
- ✓ OBERLÄNDER Mia (Allemagne)
- ✓ QUADRI Marco (Italie)
- ✓ SOOAN Jang (Corée du Sud)
- ✓ SZYMAŃSKA Sara (Paris)
- ✓ WITKO Nikola (Angoulême)

Renouvellements

- ✓ GARAY Higinia
- ✓ GOSSELIN Charlotte
- ✓ MOREL Lucie
- ✓ RICARD Ariane

Anciens résidents

- ✓ BAÑADOS Antonia
- ✓ MURAWIEC Léa

Partenariat avec AC/E

- ✓ LOPEZ PRIETO Ana Ester

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- De valider la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du **5 juillet 2024.**

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Demandes de résidence à

la maison des auteurs

Commission du 5 juillet 2024

La commission a examiné **44 dossiers** au cours de sa session du 5 juillet 2024, **5** demandes de renouvellement, **31** nouvelles candidatures, **5** dossiers d'anciens résidents, **3** dossiers pour la **bourse ACE**.

AVIS DU COMITE D'AGREMENT 5 juillet 2024

NOUVELLES CANDIDATURES

AMSALLEM Luka (Angoulême)

Projet : *Le Secret* (animation)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Le comité a été sensible au travail de cet ancien étudiant de l'EMCA dont la qualité du film de fin d'études a été soulignée. Son nouveau projet autour du regard d'une jeune artiste sur le dessin a retenu l'attention en raison de son ambition formelle et de sa profonde singularité.

BENAVIDES Alvaro (Chili)

Projet : *El grito del Tue Tue* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Alvaro Benavides ambitionne de réaliser un récit contemporain – autour de la figure d'une jeune femme dépressive – qui s'inspire d'une ancienne légende chilienne dans laquelle les corbeaux sont annonciateurs de mort. Le scénario n'a pas convaincu la commission, tout comme le dessin, en raison de nombreuses faiblesses.

CAGLARIRMAK Eda (Turquie)

Projet : *Le Soleil ne se lève pas* (animation)

Durée souhaitée : 9 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Eda Caglarirmak souhaite réaliser un court métrage animé sur le parcours initiatique d'une fillette solitaire qui surmonte ses difficultés après avoir observé le parcours périlleux des bébés tortues vers la mer. Malgré un sujet attachant, le parallèle entre l'enfant et le monde animal ne convainc pas, tout comme le rendu de l'animation, un peu froid.

CHATELAIN Ambre (Crazannes, 17)

Projet : *La Maison en A, c'est pas fini !* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ambre Chatelain travaille à la réalisation d'une bande dessinée en collaboration avec Élisabeth Faure qui, à 65 ans, a construit elle-même sa maison. Cette habitation, connue sous le nom de *La maison en A*, sert aujourd'hui de modèle à une vaste communauté de passionnés souhaitant construire leur maison. Ambre Chatelain veut faire le récit de cette aventure humaine. Malgré un sujet qui ne manque pas d'intérêt, le projet n'a pas été retenu en raison de son traitement sans réelle originalité.

DYAKOV Anton (Kazakhstan)

Projet : *Gunpowder Man* (animation)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Anton Dyakov est un animateur russe reconnu dont certains des films ont été primés à l'international. Avec *Gunpowder Man*, il souhaite interroger la place d'un homme ordinaire dans un monde axé sur la technologie et la guerre. La qualité de la mise en scène tout comme le talent de son travail d'animation ont pleinement convaincu la commission.

GARCIA Ezequiel (Argentine)

Projet : *Naturaleza* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement avec famille

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Le projet d'Ezequiel Garcia, *Naturaleza*, un roman graphique muet qui met en scène des êtres imaginaires et les relations qu'ils entretiennent avec la nature, a semblé en l'état confus et en-deçà de ses précédentes réalisations plus abouties et séduisantes.

GAVIRIA SILGUERO Paola – Power Paola (Argentine)

Projet : *Fantasmas/Fantômes* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Power Paola est une autrice colombienne dont le travail principalement autobiographique est publié en Amérique latine et en France. Le projet présenté ici – un dialogue entre des vivants et des morts –, s'éloigne de ses récits habituels et mêle autofiction, genre épistolaire, paranormal et surréel. Malgré un projet encore peu développé et des dessins en deçà des réalisations antérieures de l'autrice, le comité a relevé son potentiel et estimé qu'une résidence serait bénéfique à son développement.

KARA Alara (Boulogne-Billancourt)

Projet : *Vagues sonores* (animation)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Alara Kara souhaite avec ce premier court métrage raconter l'histoire d'une fillette malentendante victime de harceleurs. Malgré un propos sincère, les éléments adressés témoignent d'un manque d'expérience qui rend encore difficile la réalisation de son projet.

KLISING Matilde (Juvigny, 51)

Projet : *U LIKE UFO* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Malgré un traitement graphique et un découpage efficaces, cette histoire autour de phénomènes paranormaux semble assez caricaturale et manque singulièrement de rebondissements.

LIU Yun (Chine)

Projet : *Tirage au cœur* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Le comité a été séduit par ce récit mettant en scène les conséquences des licenciements massifs en Chine dans les années 1990 et les bouleversements que cela provoque au sein du foyer familial de l'auteurice lorsque son père est concerné. Au-delà du volet autobiographique, Yun Liu questionne les mutations de la société chinoise tiraillée entre tradition et modernité. La maîtrise de son trait et sa capacité à créer des ambiances ont été soulignées.

MAMONE Julia (Argentine)

Projet : *La maldicion de la palabra* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

La Maldiction de la parole met en scène un monde postapocalyptique dans lequel, en raison d'un sortilège, les êtres humains ne peuvent plus se reproduire. Le découpage non maîtrisé et le scénario souvent incompréhensible témoignent du caractère amateur du projet.

MUN Jeongin (Strasbourg)

Projet : *Long Souffle* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

A travers *Long Souffle*, Jeongin Mun souhaite faire le récit de la vie de sa grand-mère, pêcheuse en apnée sur l'île de Jéju en Corée, et évoquer la vie de ce pays des années 60 aux années 80. Le sens de la composition et l'élégance de son travail ont été remarqués par la commission.

NIZHARADZE Tamriko (Russie)

Projet : *Projet sans titre* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 10-12 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Avec ce projet autobiographique, Tamriko Nizharadze souhaite interroger sa relation intime à la Géorgie et à sa famille. Malgré des précédents travaux de qualité, le projet présenté a semblé trop superficiel pour bénéficier du soutien de la Maison des auteurs.

OBERLÄNDER Mia (Allemagne)

Projet : *Saloon* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Mia Oberländer propose avec *Saloon* un récit où elle aborde à travers deux récits complémentaires les difficultés de communication symptomatiques de notre époque. L'histoire singulière tout comme le choix du traitement graphique très "clinique" ont été salués par le comité, séduit par la qualité du travail de cette jeune autrice de 29 ans.

QUADRI Marco (Italie)

Projet : *Dernier Resort* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Ce projet, précédemment ajourné en raison d'interrogations sur son traitement couleur en bichromie, a convaincu la commission qui a estimé que le passage à la couleur apportait beaucoup à ce récit dystopique centré sur l'habitat et l'avenir de la génération Y.

ROCIO GUTIERREZ MORENO Cristina (Argentine)

Projet : *Ciudad Sonora* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ciudad Sonora, dont l'histoire met en scène deux architectes qui pensent se guérir de leur insomnie grâce à la musique classique, n'a pas été retenu en raison d'un scénario encore trop inconsistant et du caractère peu lisible des planches.

ROMERO Martin (Bordeaux)

Projet : *Les Trois* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 4-6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce récit construit autour d'un secret de famille a semblé trop amateur pour une entrée en résidence en raison d'un synopsis trop léger et de la faible qualité du dessin.

SERRAUT Antonin (Magnac-sur-Touvre, 16)

Projet : *Projet sans titre* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2-3 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée.

Antonin Serraut présente le scénario d'un *road trip* à vélo qui est à la fois le récit d'un voyage, d'une histoire d'amour et un manuel technique pour faire face aux diverses pannes rencontrées sur la route. Malgré son caractère sympathique et un réel potentiel, le projet reste en l'état trop superficiel.

SOOAN Jang (Corée du Sud)

Projet : *La Recette du sandwich pour moutons* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 7 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Ce récit de deux sœurs orphelines, dans lequel la cadette se lance dans la confection de sandwiches exotiques afin d'aider son aînée à surmonter ses troubles alimentaires, a été sélectionné en raison de son rythme et de son sens de la composition. La commission souhaite cependant réduire la durée de la résidence demandée en raison du scénario qui reste encore à développer.

SVITLANA Magda (Angoulême)

Projet : *Fairy Tales of the Inverted World* (animation)

Durée souhaitée : 9 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce projet autour des contes ukrainiens très classique dans sa forme, malgré l'intégration d'éléments en céramique, témoigne en l'état de trop nombreuses faiblesses pour une entrée en résidence.

SZYMAŃSKA Sara (Paris)

Projet : *Pastèque* (animation)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

La quête d'un chien disparu est ici le prétexte à explorer la relation de codépendance entre deux sœurs jumelles et les difficultés de l'immigration. Malgré un dessin parfois encore un peu faible, la solidité du scénario a convaincu le comité d'apporter son soutien à cette jeune réalisatrice de 28 ans.

WITKO Nikola (Angoulême)

Projet : *The Critic* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 ans

Avis du comité d'agrément : demande acceptée pour une année

Dans un futur pas si éloigné, régi par les alertes climatiques fréquentes et une forte addiction d'une partie de l'humanité à la réalité virtuelle, *The Critic* suit les destins croisés d'un ancien chroniqueur sportif, de son fils en totale rébellion, d'une artiste oligarque et de jeunes idéalistes. Le scénario riche en rebondissements et la qualité du travail déjà réalisé justifient pleinement la résidence de cet auteur.

YU Wang (Paris)

Projet : *Hide and Seek* (animation)

Durée souhaitée : 2 mois minimum + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Cette candidature, ajournée lors de la précédente commission afin de permettre à l'auteur de fournir davantage de contenus, n'apporte toujours pas d'éléments suffisants pour une entrée en résidence. L'histoire reste trop peu développée et les tests d'animation trop succincts pour envisager ce qui pourrait être réellement réalisé.

YUDIN Fedor (Bourges)

Projet : *Dad-Hat* (animation)

Durée souhaitée : 1 an + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

A travers ce film en partie autobiographique, Fedor Yudin aborde sa relation avec son père aujourd'hui décédé, faite d'amour et d'incompréhension. Le choix, judicieux, d'utiliser des petites sculptures en animation pour évoquer son rapport à ce père archéologue ne compense cependant pas la faiblesse du scénario.

ZIMMERMANN Ann (Allemagne)

Projet : *Europe's First Lady of Jazz* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 8-10 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ann Zimmermann souhaite réaliser une biographie sur la vie de la pianiste de jazz allemande Jutta Hipp, en collaboration avec le journaliste Armin J. Noll. Le traitement graphique fait de dessins et de photos ne convainc pas toujours et l'ensemble semble sans réelle originalité.

RENOUVELLEMENTS

GARAY Higinia (Espagne)

Projet : *Las últimas palabras de mi madre* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 4 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Le comité a été sensible à l'évolution du scénario qui s'est enrichi de nombreux éléments pour évoquer la relation de l'auteur à sa mère toxicomane. Tout en soulignant la fluidité de la narration, il suggère cependant à l'auteur de "muscler" davantage ses dialogues, afin d'apporter plus de puissance au récit.

GOSELIN Charlotte (Québec)

Projet : *La Glace part en morceaux* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Écrite sous la forme d'une narration mêlant poésie et dialogues, *La Glace part en morceaux* raconte une relation amoureuse avec une personne *addict*. Le comité a redit tout l'intérêt qu'il porte à ce travail ambitieux, d'une grande cohérence, sensible et fort à la fois. L'avancée du travail, 180 pages ont été réalisées sur les 250 annoncées, a également été remarquée.

MARINELLI Francesca (Angoulême)

Projet : *Les Fauves* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Les Fauves relate le quotidien de trois jeunes filles au parcours décalé qui vivent en colocation. La demande de renouvellement est justifiée par le travail restant à effectuer sur la mise en page et le traitement couleur de l'album. Le comité n'a pas souhaité répondre favorablement à cette demande en raison de réserves sur la mise en page trop dense et pas totalement maîtrisée.

MOREL Lucie (Paris)

Projet : *Toc toc* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2-4 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

La commission a redit tout son intérêt pour cette bande dessinée autobiographique autour des Troubles Obsessionnels Compulsifs. La construction de l'album où alternent séquences de dessins humoristiques et images réalistes composées à partir de photographies familiales offre un contraste particulièrement convaincant entre humour et poésie.

RICARD Ariane (Angoulême)

Projet : *Les Angles de Miravel* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Accueillie initialement dans le cadre de la bourse EESI/Magelis/Cité pour un projet qui n'a pas encore trouvé d'éditeur, Ariane Ricard souhaite pouvoir bénéficier d'une résidence pour avancer sur son nouveau projet. Réalisé dans le cadre du concours Jeunes Talents du Festival de la bande dessinée d'Angoulême, l'histoire de trois pages dans laquelle elle met en scène la relation entre deux amies a retenu l'attention d'éditeurs qui ont incité Ariane Ricard à la développer. La commission a souhaité continuer à accompagner cette autrice de 25 ans dont elle perçoit combien le dessin représente pour elle une "nécessité". Elle lui recommande cependant de travailler sur la lisibilité des pages.

ANCIENS RESIDENTS

BAÑADOS Antonia (Angoulême)

Projet : *Le Secret* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 9-10 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Le Secret est un projet de bande dessinée qui relate l'histoire autobiographique d'un homme victime d'abus sexuels dans son enfance. Le comité a relevé la qualité du scénario qui dépeint de manière efficace le processus de manipulation et de violence dont est victime le narrateur.

EL KHYARI Sofia (Angoulême)

Projet : *Les Oiseaux de Shehrazade* (animation)

Durée souhaitée : 3 mois

Avis du comité d'agrément : demande ajournée

Sofia El Khyari souhaite réaliser un long métrage qui retrace comment, alors que s'annonce la fin du protectorat français, Casablanca se réapproprie son image et construit les jalons de son cinéma. Mêlant archives d'époque, animation, prise de vues réelles, ce projet ambitieux et très différent des réalisations antérieures de la réalisatrice a semblé en l'état encore trop embryonnaire. La commission a donc souhaité que des éléments complémentaires, notamment des essais animés, puissent lui être présentés lors d'un prochain comité.

HABERER Lisa (Saint-Andéol-de-Vals, 07)

Projet : *Les Gens qui sont nés quelque part* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2/3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Lisa Haberer ambitionne à travers ce récit d'évoquer le quotidien d'un village ardéchois, l'importance que la chasse revêt pour une partie de sa population et la cohabitation avec de jeunes générations mobilisées sur des questions de féminisme et de droits LGBT. Les planches présentées témoignent de faiblesses dans le dessin et dans la construction des pages.

MURAWIEC Léa (Paris)

Projet : *Bon débarras !* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Après avoir publié un premier livre salué, *Le Grand vide*, Léa Murawiec a été accueillie en résidence pour travailler à l'élaboration de son second récit *Bon débarras !* Elle souhaite aujourd'hui, alors qu'elle a fait le choix de s'installer à Angoulême, bénéficier d'un nouveau temps de résidence pour réaliser une majeure partie des planches. La qualité de son scénario, tout comme le découpage adressé, ont pleinement convaincu la commission qui salue sans réserve la modernité et la qualité de son travail.

YU Minna (Angoulême)

Projet : *Le Confort du mal* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 4 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Inspiré en grande partie par l'histoire familiale de l'autrice, *Le Confort du mal* relate la relation entre un fils dépressif et sa mère malade. Malgré un sujet fort, le comité a estimé que ce projet était en deçà des réalisations antérieures de Minna Yu, peut-être en raison de la difficulté à mettre en image un récit aussi personnel.

Bourses AC/E

Dans le cadre de la bourse de résidence AC/E (Acción cultural española), Institut français d'Espagne et Cité internationale de la bande dessinée, trois dossiers ont été soumis à la commission.

GONZALES BOY Carlos

Projet : *Mala gente & cosas malas*

Ce récit choral de science-fiction à l'humour décalé raconte l'histoire d'un groupe de terroristes ayant créé un dispositif produisant une réaction physique semblable au syndrome de Stendhal. L'ensemble n'a pas séduit le comité en raison d'un scénario décousu et d'un storyboard peu précis.

LAINEZ DE FRUTOS Sara

Projet : *Blue Line*

Blue Line explore le passage vers l'âge adulte à travers un dispositif revendiqué proche du "jour de la marmotte". Malgré un découpage efficace et un scénario bien écrit, le projet ne présente pas de réelle originalité.

LOPEZ PRIETO Ana

Projet : *La tierra y el*

Le comité a été sensible au potentiel de ce récit situé dans un futur proche, au sein d'un monde où les changements climatiques ont entraîné des modifications irréversibles. L'histoire relate la rencontre de trois femmes de générations différentes qui se retrouvent plusieurs jours ensemble lors d'une nouvelle tempête. Les qualités des précédents travaux de l'autrice ont convaincu la commission malgré un projet encore trop peu développé.

La lauréate de l'édition 2025 de la bourse AC/E est Ana Lopez.

Au cours de cette commission 17 dossiers ont été acceptés (dix admissions, quatre renouvellements, deux anciennes résidentes, un dossier pour le partenariat avec AC/E), 26 dossiers ont été refusés et 1 dossier ajourné
--